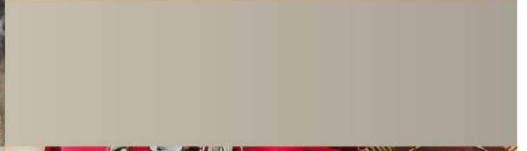


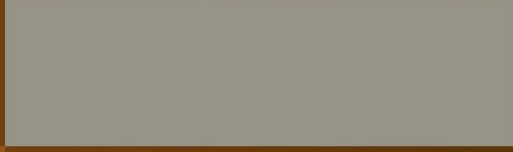
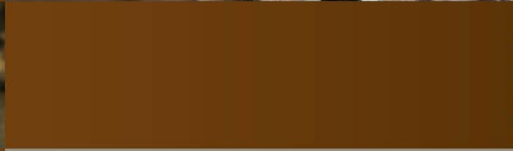


**IDDPNQL**  
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES  
PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



## **ATELIER SUR LA PARTICIPATION DES PREMIÈRES NATIONS AU DÉVELOPPEMENT DU CADRE PANCANADIEN POUR LA CROISSANCE PROPRE ET LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Compte-rendu de l'atelier du 21 septembre 2016



# TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION.....	3
DÉROULEMENT DE L’ATELIER .....	4
Présentation de Marie-Christine Tremblay (ECCC).....	4
Présentation de Josée Michaud (MDDELCC) .....	5
Présentation de Catherine Béland (IDDPNQL).....	5
Ateliers de discussion.....	6
ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS ET ACTIONS PRIORITAIRES .....	6
Thématique 1 : adaptation et résilience .....	6
Thématique 2 : réduction des émissions de gaz à effet de serre .....	9
Thématique 3 : innovation et technologies vertes .....	10
Thématique 4 : infrastructures vertes .....	11
CONCLUSION.....	13
ANNEXE 1 – LISTE DES PARTICIPANTS.....	14
ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER.....	15
ANNEXE 3 – DÉFINITION DES THÉMATIQUES ET QUESTIONS DE DISCUSSION.....	16

## INTRODUCTION

---

L'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) a organisé, en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), un atelier sur la participation des Premières Nations au Québec à la lutte contre les changements climatiques. L'atelier avait comme objectif de favoriser la participation des Premières Nations au développement du Cadre pancanadien pour la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques, afin que le cadre soit bien adapté à leurs réalités.

Présenté le 21 septembre 2016 à Montréal, l'atelier a accueilli plus de 30 participants dont des chef(e)s, des conseiller(ère)s, des employé(e)s des conseils de bande et des membres d'organismes communautaires. La liste des participants est présentée à l'annexe 1. Dans le cadre de l'atelier, les participants ont eu l'occasion de s'exprimer sur les mesures qui devraient être mises en place pour :

- s'adapter aux répercussions des changements climatiques et soutenir les communautés autochtones touchées;
- stimuler l'économie et la création d'emplois tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre;
- promouvoir l'innovation et les nouvelles technologies dans les mesures de réduction des émissions;
- bien tenir compte des priorités des communautés autochtones au Québec par rapport aux investissements qui devraient être réalisés dans les domaines des infrastructures vertes ainsi que dans le développement des énergies renouvelables et des technologies propres.

Il est important de souligner ici que l'atelier ne constituait pas une consultation et que les opinions présentées ci-dessous n'engagent que les participants de l'atelier. Les enjeux, les pistes de réflexions et les recommandations dans le présent document sont proposés sous toute réserve quant aux droits et aux intérêts des Premières Nations et ne peuvent donc nuire à leurs positions, revendications, actions ou négociations quelles qu'elles soient.

## DÉROULEMENT DE L'ATELIER

---

L'atelier a consisté en une série de présentations, résumés ci-dessous, suivie de périodes de discussion en table ronde avec les experts des Premières Nations. Les sujets abordés lors des tables rondes concernaient les expériences des Premières Nations, leur travail déjà accompli et leurs idées sur les actions que devrait prendre le Canada pour assurer une croissance durable et lutter contre les changements climatiques. L'ordre du jour de l'atelier est détaillé à l'annexe 2. L'intégralité de ces trois présentations est disponible sur le site web de l'IDDPNQL sous l'onglet «Événements».

### PRÉSENTATION DE MARIE-CHRISTINE TREMBLAY (ECCC)

La première présentation portait sur l'approche canadienne en matière de changements climatiques, en particulier sur le Cadre pancanadien. Elle a permis de mettre en contexte l'atelier, en le présentant comme une manière d'ouvrir le dialogue entre les Premières Nations et le ministère. Mme Tremblay a insisté sur plusieurs aspects du Cadre, entre autres sur l'importance de la participation des Premières Nations, soulignée dans le premier paragraphe de la Déclaration de Vancouver sur la croissance propre et les changements climatiques, ainsi que sur l'importance de tenir compte des savoirs traditionnels dans la réflexion en cours. Elle a souligné la participation de représentants autochtones à la COP 21 à Paris et le fait qu'ils aient été invités à se joindre à la délégation canadienne pour la COP 22 à Marrakech. Enfin, elle a insisté sur le fait que les Premières Nations sont des partenaires à part entière et que le respect des droits, incluant des droits prévus dans la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples autochtones, est un principe de base du dialogue en cours.

Les participants ont émis plusieurs constats et suggéré des pistes de solution en lien avec la présentation. Le tableau ci-dessous présente les éléments clés de la discussion.

ENJEUX	CONSTAT OU SUGGESTION
<b>PROGRAMMES DE FINANCEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Périodes de financement trop courtes, besoin de financement pour projets ou activités à long terme</li><li>– Manque de consultation des Premières Nations dans l'élaboration des programmes qui leur sont destinés</li><li>– Financement limité à l'adaptation aux changements climatiques et manque de soutien financier pour les actions de mitigation</li><li>– Manque de coordination pour le financement d'actions entre les ministères (ECCC et AANC)</li></ul>
<b>CONSERVATION DU TERRITOIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Besoin de reconnaître les actions des Premières Nations en matière de conservation du territoire (séquestration du carbone forestier)</li></ul>
<b>PARTICIPATION PUBLIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Intégrer les organisations de la société civile, les aînés et les femmes dans la réflexion climatique</li><li>– S'informer auprès des communautés et considérer leurs savoirs (pas uniquement en mode consultation)</li><li>– Besoin de davantage d'activités de participation publique visant le niveau régional ou local (éviter de passer uniquement par le niveau national)</li></ul>

<b>GOUVERNANCE CLIMATIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Complexité de la gouvernance fédérale en matière de changements climatiques (ex. action ECCC versus AANC), qui rend la participation des Premières Nations complexe</li> <li>- L'approche holistique des Premières Nations à l'égard du territoire dépasse les limites du cadre pancanadien et les enjeux nationaux/provinciaux</li> </ul>
-------------------------------	---

### PRÉSENTATION DE JOSÉE MICHAUD (MDDELCC)

La présentation portait sur l'approche et les actions de la province de Québec en matière de changements climatiques, telles que définies dans le Plan d'action et la Stratégie d'adaptation 2013-2020. Les principaux éléments de l'approche québécoise concernent la réduction des gaz à effet de serre à la source, entre autres par le biais du marché du carbone, de financement pour l'industrie et les entreprises, de l'électrification des transports et d'une concentration des actions en milieu urbain.

Les participants ont émis plusieurs constats et suggéré des pistes de solution en lien avec la présentation. Le tableau ci-dessous présente les éléments clés de la discussion.

<b>ENJEU</b>	<b>CONSTAT OU SUGGESTION</b>
<b>CONSERVATION DU TERRITOIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des programmes pour accorder des crédits compensatoires aux Premières Nations qui protègent les forêts sur leur territoire</li> </ul>
<b>PROGRAMMES DE FINANCEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement des Premières Nations uniquement relié à la planification de l'adaptation et à la prévention des sinistres, rien pour les actions de mitigation ni pour la mise en œuvre des actions d'adaptation</li> <li>- Besoin de soutien financier pour les communautés qui ne sont pas raccordées au réseau d'Hydro-Québec (ex. Kitcisakik, Opitciwan, etc.)</li> </ul>
<b>GOUVERNANCE CLIMATIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premières Nations n'ont pas été consultées lors du développement de l'approche provinciale</li> </ul>

### PRÉSENTATION DE CATHERINE BÉLAND (IDDPNQL)

La présentation portait sur les impacts des changements climatiques sur les Premières Nations, de même que sur leur leadership en matière d'adaptation et de lutte aux changements climatiques. La présentation comportait de multiples exemples, dans le but de faciliter le transfert de connaissances entre les communautés et de préparer le terrain pour les discussions de l'après-midi.

## ATELIERS DE DISCUSSION

En après-midi, les participants ont été invités à former quatre groupes de discussion, afin d'aborder les thématiques suivantes :

- l'adaptation et la résilience aux changements climatiques;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES);
- l'innovation et les technologies vertes;
- les infrastructures vertes.

Chaque groupe disposait de 15 à 20 minutes pour discuter de chacune des thématiques et des actions qu'il aimerait voir être mises en place. Afin d'aider les groupes dans leur discussion, les thématiques ont été préalablement définies et des questions de discussion ont été préparées (annexe 3). Les groupes se sont relayés pour chacune des thématiques, ce qui a permis d'approfondir les réflexions et de s'assurer que tous les groupes bénéficiaient des idées soulevées par les autres participants. Ces discussions à relai se sont enchaînées pour que tous les groupes puissent couvrir les quatre thématiques.

Pour terminer, les participants ont pris part à un exercice de priorisation collectif sous forme d'une activité de « Dotmocratie ». Chaque participant a reçu une douzaine d'autocollants à apposer sur les actions de leur choix, toutes thématiques confondues. Un participant pouvait choisir plusieurs actions et placer le nombre désiré d'autocollants sur celles-ci, ou de placer tous ses autocollants sur une seule action. Cette activité a permis d'identifier les actions à prioriser pour chacune des quatre thématiques abordées au cours de la discussion. Les résultats sont présentés à la section suivante.

## ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS ET ACTIONS PRIORITAIRES

---

Cette section présente toutes les actions identifiées par les participants lors de l'atelier. Elles sont regroupées en fonction des quatre grandes thématiques et sont classées en ordre décroissant de priorité, en fonction du nombre de votes reçus lors de l'activité de priorisation. Certains éléments clés ainsi qu'actions jugées prioritaires par les participants y sont également détaillés.

### THÉMATIQUE 1 : ADAPTATION ET RÉSILIENCE

La thématique de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques comprend l'action ayant reçu globalement le plus grand nombre de votes. Celle-ci consiste à offrir un appui financier à long terme afin d'assurer la participation des Premières Nations au développement et à la mise en œuvre de programme sur l'adaptation aux changements climatiques. Les Premières Nations perçoivent déjà les effets des changements climatiques sur leur territoire et reconnaissent que ceux-ci pourraient aggraver les impacts déjà ressentis par l'activité humaine (effets cumulatifs). L'adaptation à ces changements est un processus à long terme et les participants souhaitent voir des programmes de financement à plus longue échéance.

Un point récurrent de l'atelier est le désir des Premières Nations d'être impliquées dès l'élaboration des programmes qui leur sont destinés. Cela permettrait de développer des programmes qui s'accordent avec les besoins et défis actuels des communautés. De manière générale, les Premières Nations sont consultées

pour la mise en œuvre des programmes et détiennent que de courts délais pour exprimer par écrit leurs opinions. Elles souhaitent donc voir un processus de consultation qui est plus axé sur le dialogue et qui vise à s’informer auprès des Premières Nations en amont de la mise en œuvre.

Une autre action clé dans cette thématique est l’intégration des connaissances traditionnelles dans la prise de décision. Les Premières Nations ont une connaissance intime des écosystèmes, de leur fonctionnement et des interactions écologiques qui les caractérisent. Contrairement au savoir scientifique, les connaissances traditionnelles sont basées sur une vision holistique de l’homme et son environnement, et s’appuient sur les expériences et observations des générations antérieures. L’intégration de ce savoir se fait par la participation des détenteurs du savoir traditionnel, tout en respectant les coutumes quant à la transmission de celui-ci.

Il a toutefois été soulevé que l’approche holistique des Premières Nations dépasse souvent les limites imposées par la division des pouvoirs au Canada. Par exemple, le secteur forestier n’est pas considéré dans le cadre pancanadien sur la lutte contre les changements climatiques, car elle est une compétence provinciale. Les participants souhaitent voir une meilleure coopération entre les gouvernements et ministères afin de créer des programmes complémentaires et holistiques.

La protection du territoire et le changement de paradigme sur l’utilisation des ressources sont deux autres éléments clés qui ont été soulevés lors des discussions sur l’adaptation et la résilience. Pour les Premières Nations, le territoire est la vie et les Premières Nations lui appartiennent. Elles ne le voient pas comme un bien à utiliser et à maximiser les profits, mais plutôt comme un endroit pour vivre. Dans ce sens, elles ont la responsabilité d’agir comme gardiens du territoire. Elles souhaitent donc être considérées comme le premier ordre de gouvernement quant à la gestion de celui-ci.

Toutes les autres actions identifiées dans cette thématique sont présentées dans le tableau qui suit.

VOTES	ACTIONS À PRENDRE
17	Offrir un appui financier à long terme afin d’assurer la participation des Premières Nations au développement et à la mise en œuvre de programme sur l’adaptation aux changements climatiques.
8	Intégrer les connaissances traditionnelles et les observations des Premières Nations dans la prise de décision des gouvernements.
7	Protéger le territoire. Changement de paradigme : le territoire n’est pas un bien. Si les Premières Nations perdent leur territoire, elles perdent tout.
7	Changer de paradigmes sur l’utilisation des ressources et du territoire. Il serait important de reconnaître les Premières Nations comme le premier ordre de gouvernement.
6	Élaborer des plans de gestion et d’aménagement du territoire ainsi que des ententes relatives au territoire.
5	Assurer un soutien des deux paliers de gouvernement en matière de financement, formation et soutien technique.
2	Mettre en place des infrastructures adaptées aux besoins des espèces sur le territoire pour faciliter leur adaptation et prêtes à résister aux effets des changements climatiques (p. ex. : érosion, déménagement...).

<b>2</b>	Adapter le savoir traditionnel et la culture autochtone, notamment en raison du déplacement des espèces et de l'incapacité de maintenir la pratique des activités traditionnelles suite aux effets des changements climatiques.
<b>1</b>	Réappropriation la culture en raison des impacts des changements climatiques et de la modernisation (technologies, mode de vie ...) sur les savoirs, la culture et les activités traditionnelles.
<b>0</b>	Améliorer les connaissances des impacts des changements climatiques sur l'utilisation et l'accès au territoire et sur les mouvements des espèces (p. ex. : études de base des impacts des changements climatiques sur les communautés et leur environnement (faune, climat, flore, etc.)).
<b>0</b>	Construire des habitations capables de résister aux impacts des changements climatiques et plus efficaces en matière d'utilisation d'énergie.
<b>0</b>	Prendre des décisions basées sur les besoins réels des Premières Nations.
<b>0</b>	Élaborer des plans de gestion des urgences.
<b>0</b>	Trouver des solutions pour lutter contre les espèces envahissantes et les maladies émergentes, et d'un meilleur partage d'information entre les instances responsables (i.e. les espèces envahissantes ne connaissent pas de frontières).
<b>0</b>	Reconnaître l'accélération des impacts des changements climatiques et les effets cumulatifs.
<b>0</b>	Chercher un équilibre entre les besoins des gouvernements d'avoir accès à des données scientifiques et les connaissances traditionnelles (tradition orale). Assurer un meilleur partage des informations existantes.
<b>0</b>	Encourager une collaboration entre le savoir écologique traditionnel et la science, plutôt que confrontation. Tenir compte du savoir écologique traditionnel comme base pour la conservation et la lutte aux changements climatiques.
<b>0</b>	Mettre à profit le "réseau d'observateurs" que constituent les membres des communautés qui occupent constamment le territoire pour s'informer sur les effets observés des changements climatiques.
<b>0</b>	Reconnaître que les membres des communautés autochtones, par leur utilisation du territoire, protègent certains habitats.
<b>0</b>	Tirer profit des modifications de certaines activités traditionnelles en raison des changements climatiques (p. ex. : variété des espèces chassées).



## THÉMATIQUE 2 : RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La thématique de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) a fait ressortir l'importance de protéger les forêts dans la lutte contre les changements climatiques. Les participants ont soulevé le fait que 20 % des émissions de GES proviennent de la déforestation et que la protection des forêts fait partie intégrante des solutions globales pour contrer les changements climatiques. Cette solution ne figurait toutefois pas dans les programmes présentés par ECCC et le MDDELCC. C'est pourquoi elle a été identifiée comme action prioritaire par les participants, recevant le deuxième plus grand nombre de vote.

De plus, cette action est de concert avec les valeurs des Premières Nations et leur rôle de gardien du territoire. Elle offre l'occasion de reconnaître les actions des Premières Nations en matière de conservation du territoire et de développer des programmes de mitigation auxquels elles peuvent participer. Il serait possible, par exemple, d'intégrer la protection des forêts dans le marché du carbone et d'accorder des crédits compensatoires aux Premières Nations qui les protègent.

Outre la protection des forêts, plusieurs autres actions ont été identifiées dans cette thématique et sont énumérées dans le tableau ci-dessous.

VOTES	ACTIONS À PRENDRE
13	Protéger les forêts pour compenser les émissions de GES et éviter la déforestation.
4	Sensibiliser et éduquer la population sur le recyclage, les déchets, les émissions de GES des véhicules. Nécessite des ressources humaines pour ce faire.
4	Réaliser des diagnostics énergétiques des bâtiments pour évaluer le financement nécessaire à leur amélioration.
3	Diminuer la circulation grâce au transport en commun, au covoiturage et aux transports actifs (p. ex. : train, vélo, etc.).
3	Développer des programmes et du financement pour favoriser la mobilisation des femmes sur la question des changements climatiques (p. ex. : implantation de serres et projets de jardins communautaires).
3	Financer des technologies moins émettrices de GES (p. ex. : panneaux solaires, véhicules hybrides ou électriques, motoneiges électriques, etc.).
2	Demander une mise en œuvre significative de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), pour faciliter la protection des forêts et la lutte contre les changements climatiques.
2	Développer des programmes de financement pour aider les communautés à cultiver de la nourriture localement et encourager la sécurité alimentaire.
2	Adapter les stratégies de réduction de GES aux environnements nordiques (p. ex. : systèmes de réduction de la consommation à basse température, motoneiges électriques, etc.).
1	Organiser des événements plus verts et écoresponsables.
1	Encourager le transport actif (p. ex. : marche, vélo, etc.).

1	Gérer efficacement les déchets toxiques et technologiques (p. ex. : sites de dépôt, gestion par la communauté, sensibilisation, éducation, etc.).
0	Diminuer la pollution de l'air faite par la circulation automobile, ainsi que la pollution par le bruit grâce à de nouvelles routes, des voies d'accès (de contournement) ou des voies réservées.
0	Demander des modifications réglementaires, incluant la <i>Loi sur l'aménagement durable des forêts</i> (afin de diminuer notamment l'exploitation forestière).
0	Récupérer et restaurer l'accès aux voies navigables pour les usages traditionnels.
0	Prévoir des ressources et des plans de mesures d'urgence pour la gestion des feux de forêt en milieu nordique, puisque ces feux émettent d'énormes quantités de GES et ont des impacts majeurs sur les communautés des Premières Nations.
0	Assurer la mise aux normes des systèmes de chauffage (p. ex. : poêles à bois).
0	Augmenter les exigences en matière de réhabilitation de sites (effets cumulatifs).
0	Favoriser la séquestration du CO <sub>2</sub> par l'industrie.
0	Diminuer les émissions des véhicules lourds (p. ex. : en utilisant le gaz naturel).
0	S'assurer que les déplacements effectués sont aussi efficaces que possible.
0	Adopter des politiques d'approvisionnement local.
0	Déployer des mesures pour réduire la consommation d'énergie (p. ex. : programme existant chez Hydro-Québec, etc.).

### THÉMATIQUE 3 : INNOVATION ET TECHNOLOGIES VERTES

En ce qui concerne la thématique de l'innovation et les technologies vertes, les participants ont jugés important de rendre l'expertise disponible en matière d'efficacité énergétique (p. ex. : LEED, détection thermique, etc.). Cette action se classe troisième en termes du nombre total de votes.

Une autre action, identifiée par les Premières Nations, est d'assurer un financement à long terme pour la mise en œuvre de projets. Trop souvent, le financement est disponible pour faire des plans et développer des projets, mais rien n'est disponible pour la mise en œuvre et encore moins pour les mesures liées à l'innovation.

Outre ces deux actions, plusieurs autres actions ont été identifiées dans cette thématique et sont énumérées dans le tableau ci-dessous.

VOTES	ACTIONS À PRENDRE
11	Rendre l'expertise disponible en efficacité énergétique (ex. : LEED, détection thermique, etc.).
6	Assurer un financement à long terme pour la mise en œuvre de projets et mesures liés à l'innovation par les Premières Nations.
5	Favoriser les partenariats avec les centres de recherche (projets pilotes).

4	Intégrer les inspections de site, l'aménagement urbain et le respect des normes environnementales au Code du bâtiment, afin que les habitations soient adaptées à leur environnement et au climat.
4	Encourager une plus grande diversité dans le design des maisons et l'utilisation du gros bon sens!!!
3	Adapter les pratiques et investissements d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC), notamment l'adaptation des normes sur les logements et l'urbanisme.
2	Mettre à niveau les infrastructures (Éconologis, Réno-climat ...).
2	Offrir des opportunités d'éducation ciblée et également destinée aux politiciens.
2	Établir un cadre environnemental spécifique aux Premières Nations, pour assurer que l'analyse des projets correspond à leurs besoins et valeurs, et respecte leurs droits.
2	Adapter les polices d'assurance pour permettre aux membres d'avoir des poêles à bois et des foyers dans leur maison, afin de conserver l'élément traditionnel (feu) au cœur des habitations.
2	Développer des habitations écologiques qui peuvent s'adapter à l'environnement et au climat, afin d'avoir une meilleure qualité de vie.
1	Combiner différentes sources d'énergie.
1	Innover en termes de gouvernance, afin que les Premières Nations participent réellement à la prise de décision en changements climatiques et en gestion du territoire.
1	Développer la filière de la géothermie.
1	Réutiliser la chaleur des infrastructures.
0	Avoir des études comparatives sur les nouvelles sources d'énergie.
0	Adapter et améliorer les règles et politiques d'habitation par les communautés.
0	Centraliser les initiatives sur les sources d'énergie et les changements climatiques, pour faciliter l'accès au financement et aux connaissances techniques.

#### THÉMATIQUE 4 : INFRASTRUCTURES VERTES

Cette dernière thématique comprend la quatrième action prioritaire : consacrer des ressources humaines et financières pour assurer la continuité des programmes d'infrastructures vertes à long terme. Les projets, qui favorisent la qualité de l'air et de l'eau et la réduction des GES, doivent être soutenu financièrement par les gouvernements. Ces projets contribuent à améliorer la qualité de l'environnement et, à long terme, mèneront à une économie plus durable. Un point récurrent de l'atelier est que les Premières Nations ont besoin du financement pour des projets et leurs mises en œuvre.

Une autre action clé dans cette thématique est d'offrir des opportunités d'éducation, sensibilisation et transmission de l'information aux membres des communautés. Il existe beaucoup d'informations, tant scientifiques que des connaissances traditionnelles, mais elles sont peu transmises. Cette mise en place des connaissances acquises ne peut cependant pas se faire sans les ressources nécessaires.

Outre ces deux actions, plusieurs autres actions ont été identifiées dans cette thématique et sont énumérées dans le tableau ci-dessous.

VOTES	ACTIONS À PRENDRE
11	Consacrer des ressources humaines et financières pour assurer la continuité des programmes à long terme.
9	Offrir des opportunités d'éducation, sensibilisation et transmission de l'information aux membres des communautés. Fournir les ressources nécessaires pour mettre en pratique les connaissances acquises (p. ex. : fournir des bacs de compostage aux familles).
5	Offrir du financement et de l'information pour les infrastructures sur le territoire.
4	Adopter les thématiques environnementales à la culture (événements rassembleurs pour diffuser l'information, p. ex. : Salon du développement durable).
4	Développer des projets de recyclage et de dépotoir à long terme.
4	Reconnaitre le manque de pionniers et de bons exemples.
3	Favoriser l'accès aux programmes pour l'utilisation de la biomasse.
3	Favoriser l'implication des femmes dans les projets d'éducation, de sensibilisation et de conservation communautaires.
3	Restaurer et récupérer l'accès aux espaces aquatiques et terrestres pour des usages communautaires et environnementaux.
2	Consacrer des ressources humaines pour la gestion et la promotion des projets et l'accompagnement des communautés dans les projets.
2	Aménager des bassins de rétention.
1	Étendre les heures d'ouverture des écocentres (c.-à-d. 7 jours sur 7) et éliminer les dépotoirs clandestins.
1	Revoir le développement des rues et l'étalement urbain.
1	Réduire la production de déchets à la source (p. ex. : éviter l'achat de produits à usage unique, privilégier l'achat de produits et d'aliments peu emballés ...).
1	Développer un atelier sur la revalorisation des meubles.
1	Distribuer et installer des récupérateurs d'eau de pluie et des bacs de compostage.
1	Valoriser les gens et leurs actions.
1	Mettre sur pied des jardins communautaires.
0	Améliorer le transport urbain.
0	Récupérer ou restaurer l'accès aux voies navigables pour les usages traditionnels.
0	Offrir un soutien pour assurer la décontamination des sites contaminés sur ou à proximité des communautés.
0	Tenir compte des plusieurs niveaux de responsabilités et de gestionnaire sur le territoire.
0	Repenser le territoire.

## CONCLUSION

---

L'ensemble de l'atelier cherchait à ouvrir le dialogue entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral. Les échanges ont permis d'identifier des actions pour lutter contre les changements climatiques qui s'accordent avec les besoins, défis et opportunités des Premières Nations. Ces actions sont apportées dans l'objectif de favoriser la participation des Premières Nations au Québec dans le développement du cadre pancanadien pour la lutte contre les changements climatiques afin que le cadre soit bien adapté à leurs réalités. Ci-dessous, les six actions prioritaires identifiés parmi plusieurs :

- Offrir un appui financier à long terme afin d'assurer la participation des Premières Nations au développement et à la mise en œuvre de programme sur l'adaptation aux changements climatiques (17 votes - adaptation et résilience);
- Protéger les forêts pour compenser les émissions de GES et éviter la déforestation (13 votes - réduction des émissions de GES);
- Rendre l'expertise disponible en efficacité énergétique (ex. : LEED, détection thermique, etc.) (11 votes -innovation et technologies vertes);
- Consacrer des ressources humaines et financières pour assurer la continuité des programmes d'infrastructures vertes à long terme (11 votes - infrastructures vertes);
- Offrir des opportunités d'éducation, sensibilisation et transmission de l'information aux membres des communautés, et fournir les ressources nécessaires pour mettre en pratique les connaissances acquises (9 votes - thématique infrastructures vertes);
- Intégrer les connaissances traditionnelles et les observations des Premières Nations dans la prise de décision des gouvernements (8 votes – adaptation et résilience).

Les Premières Nations au Québec souhaitent que l'ensemble des actions présentées dans ce rapport soient prises en compte dans le cadre pancanadien pour la lutte contre les changements climatiques. Les Premières Nations désirent être impliquées dans la mise en œuvre de ces actions ainsi que du cadre pancanadien.

ANNEXE 1 – LISTE DES PARTICIPANTS

---

## ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

---

### LA PARTICIPATION DES PREMIÈRES NATIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU CADRE CANADIEN POUR LA CROISSANCE PROPRE ET LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATELIER DU 21 SEPTEMBRE 2016

- 8h30** Mot de bienvenue
- IDDPNQL – Michael Ross, Directeur
  - ECCC – Marie-Christine Tremblay, Directrice générale déléguée – Atlantique et Québec
  - Tour de table – présentation de tous
  - Introduction – Déroulement de la journée
- 9h00** L'Approche du Canada afin de contrer les changements climatiques (ECCC, Marie-Christine Tremblay)
- Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique;
  - 21<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP-21), Accord de Paris, COP-22;
  - Portrait de la situation, implication des Premières Nations, etc.
- 10h15** Pause
- 10h30** Les actions du Québec en changements climatiques (MDDELCC, Josée Michaud)
- 11h00** Présentation des constats chez les Premières Nations (IDDPNQL, Catherine Béland)
- Impacts des changements climatiques sur les Premières Nations, leur culture et territoire;
  - Perspectives et expériences des Premières Nations sur les questions de changement climatique (vue d'ensemble des projets communautaires).
- 12h00** Diner
- 13h15** Discussion sur les mesures que devrait prendre le gouvernement fédéral pour :
- s'adapter aux répercussions des changements climatiques et soutenir les communautés autochtones touchées;
  - stimuler l'économie et la création d'emplois tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre;
  - aider le secteur public, les entreprises et les communautés à réduire leurs émissions;
  - promouvoir l'innovation et les nouvelles technologies dans les mesures de réduction des émissions;
  - bien tenir compte des priorités des communautés autochtones au Québec par rapport aux investissements qui devraient être réalisés dans les domaines des infrastructures vertes ainsi que dans le développement des énergies renouvelables et des technologies propres;
  - s'assurer que les connaissances écologiques traditionnelles des Premières Nations soient prises en compte dans le développement des mesures de suivi ou d'atténuation des impacts des changements climatiques dans leurs communautés et sur leurs territoires.
- 15h00** Pause
- 15h15** Suite des discussions
- 16h00** Stratégie et plan d'action des Premières Nations
- 16h30** Fin de la rencontre

## ANNEXE 3 – DÉFINITION DES THÉMATIQUES ET QUESTIONS DE DISCUSSION

---

### THÉMATIQUE 1 : ADAPTATION ET RÉSILIENCE

#### **Définition : adaptation**

L'adaptation aux changements climatiques est un processus par lequel les communautés et les écosystèmes s'ajustent aux changements et effets associés, afin de limiter les conséquences négatives et de profiter des bénéfiques potentiels. Pour les milieux humains, l'adaptation permet de se préparer aux nouvelles conditions climatiques. Dans les milieux naturels, les populations végétales et animales s'adapteront également, mais de façon réactive, et subiront davantage d'impacts négatifs à court terme des changements climatiques.

#### **Définition : résilience**

Capacité d'une personne, d'une communauté ou d'un système à absorber une perturbation, à se réorganiser, et à continuer de fonctionner de la même manière qu'avant.

#### **Questions de discussion :**

1. Comment pourrait-on augmenter la résilience de vos communautés face aux effets des changements climatiques ? Quels sont les besoins les plus importants (ex. : financement, formation, nouvelles données, gestion du territoire, etc.) ?
2. Dans quels secteurs les besoins en adaptation sont-ils les plus importants (ex. gestion du territoire, santé, infrastructures, logement, culture, etc.) ?
3. Quelles sont les bonnes pratiques, les réussites et les initiatives mises en œuvre par vos communautés en adaptation aux changements climatiques ?
4. Quelles sont les barrières à l'adaptation dans vos communautés ?
5. Comment est-ce que les connaissances écologiques traditionnelles aident vos communautés dans leur processus d'adaptation ?
6. Est-ce que vos communautés ont eu recours au Programme d'adaptation aux changements climatiques d'AANC ?

### THÉMATIQUE 2 : RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

#### **Définition : émissions de gaz à effet de serre (GES)**

Les changements climatiques sont causés par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Ces gaz sont produits par différentes activités humaines. Au Canada, les principales sources sont l'industrie du pétrole et du gaz (26 %), les transports (23 %), les bâtiments (12 %), la production d'électricité (11 %), l'agriculture (10 %), les autres industries (10 %), et les déchets et autres sources réunies (7 %). Dans les communautés des Premières Nations, les principales sources sont généralement le transport et les bâtiments (le chauffage), avec des émissions moins importantes pour les commerces et institutions, ainsi que les déchets.

#### **Définition : énergies renouvelables**

Les énergies renouvelables sont des sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain. Exemples : énergie solaire, éolienne, marémotrice, géothermale, biomasse, etc.



### **Questions de discussions :**

1. Quelles activités de réduction des émissions sont déjà mises en œuvre dans vos communautés (ex. : projets d'énergie renouvelable, transport collectif, réduction des déchets, etc.) ?
2. Quelles sont les opportunités de développement (social, économique, etc.) pour vos communautés en lien avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?
3. Quels sont vos besoins pour faciliter la mise en place de mesures de réduction des émissions dans vos communautés (ex. : financement, formation, soutien technique, partenariats, etc.) ?
4. Quelles sont les principales possibilités de réduction des émissions à court, à moyen et à long terme au sein de vos communautés ?
5. Quelles actions gouvernementales pourraient soutenir les possibilités de réduction que vous avez identifiées ?
6. Comment les connaissances écologiques traditionnelles peuvent-elles vous aider dans vos activités de réduction des GES ?

## **THÉMATIQUE 3 : INNOVATION ET TECHNOLOGIES VERTES**

### **Définition : transition énergétique**

La transition énergétique désigne le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un système énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables. La transition implique de développer des solutions de remplacement aux combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel, etc.), qui sont des ressources limitées et non renouvelables. La transition énergétique prévoit leur remplacement progressif par des sources d'énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, biomasse, etc.) pour la quasi-totalité des activités humaines (transports, industries, éclairage, chauffage, etc.).

### **Définition : efficacité énergétique**

Augmenter l'efficacité énergétique d'un bâtiment ou d'un procédé, c'est réduire la quantité d'énergie nécessaire pour produire un même résultat. Par exemple, augmenter l'efficacité énergétique d'une maison peut vouloir dire conserver la même température intérieure en réduisant la quantité d'énergie nécessaire pour la chauffer. L'efficacité énergétique vise aussi à réduire les coûts (directs et indirects) écologiques, économiques et sociaux dus à la production, au transport et à la consommation d'énergie.

### **Questions de discussion :**

1. Quelles activités de développement des énergies renouvelables sont déjà réalisées dans vos communautés ?
2. Quelles activités liées à l'efficacité énergétique sont déjà réalisées dans vos communautés ?
3. Quels sont les besoins de vos communautés pour faciliter le développement de projets d'innovation et d'efficacité énergétique ?
4. Quelles sont les barrières à la participation de vos communautés à la transition énergétique ?
5. Quelles solutions ou actions devraient être mises en œuvre pour que vos communautés participent à l'innovation et à la transition énergétique ?
6. Est-ce que vos communautés ou vos organisations sont en mesure de mener des activités de recherche et de développement sur les technologies propres ? Pourquoi ?
7. Comment les connaissances écologiques traditionnelles peuvent-elles vous aider dans vos activités liées à l'innovation et à la transition énergétique ?

## THÉMATIQUE 4 : INFRASTRUCTURES VERTES

### **Définition : infrastructure verte**

La notion d'infrastructure verte signifie de construire en respectant et en intégrant la nature. Elle inclut des composantes telles que la gestion des eaux usées et de pluie, la production d'énergie renouvelable, la réduction des îlots de chaleur, les murs et toits végétalisés, la réduction des déchets et la récupération, la production d'aliments locaux, etc.

### **Questions de discussion :**

1. Quels exemples d'infrastructures vertes ont été mis en place dans vos communautés ?
2. Comment vos connaissances écologiques traditionnelles peuvent-elles vous aider à développer vos infrastructures vertes ?
3. Quelles sont les principales infrastructures vertes dont auraient besoin vos communautés ?
4. Quels sont les besoins de vos communautés pour faciliter la mise en place d'infrastructures vertes ?
5. Quelles actions ou solutions doivent être mises en place pour faciliter l'accès de vos communautés aux infrastructures vertes ?



**Notre engagement envers la Terre-Mère**

[www.iddpnql.ca](http://www.iddpnql.ca)



**IDDPNQL**  
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES  
PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

250, Place Chef Michel-Laveau, bureau 201, Wendake (Québec) G0A 4V0  
Téléphone: 418 843-9999 • Télécopieur: 418 843-3625 • Courriel: [info@iddpnql.ca](mailto:info@iddpnql.ca)